

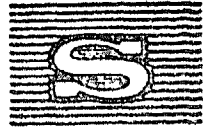
NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



UN LIBRARY

MAR 6

UN/SA COLLECT



Distr.
GENERALE
S/13153
8 mars 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU
REPRESENTANT ADJOINT DE LA NORVEGE AU CONSEIL DE SECURITE

En application de l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général tient à faire savoir qu'il a reçu des pouvoirs, signés le 19 février 1979 par le Ministre des affaires étrangères de la Norvège, nommant M. Per Aasen représentant adjoint de la Norvège au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.
